

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juin 2026

N°2026-05-01

Nombre de Conseillers

en Exercice **15**

Présents **14**

Votants **15**

Vote

Pour **15**

Contre **0**

Abstention **0**

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Pascal JAUMARD, Maire.

Date de convocation : 26 mai 2026

Présents : M. JAUMARD, Mmes CORBIAT, BLANCHARD, BARRITEAU, BELY,
TAMISIER, VERRIERE, Mrs LAQUEUE, TRZASKUS, GUITTON, ROSSIGNOL,
CHABAUD, MARTY, ROUGIER.

Absent : Mme BRISARD Elodie

Pouvoir : Mme BRISARD Elodie donné à M. JAUMARD.

Secrétaire de séance : Sandrine BLANCHARD

Mesdames Alexia RIFFE, Présidente et Laurie RIBIERE, Directrice
générale des services présentent le rapport annuel d'activités du SIVU
Enfance et Jeunesse – Exercice 2025 - aux membres du Conseil
Municipal.

A la demande de Monsieur le Maire et à l'unanimité des membres, le
Conseil Municipal :

PREND ACTE du rapport annuel d'activités du SIVU Enfance et Jeunesse
– Exercice 2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil
municipal.

Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 2 juin 2026,
Le Maire, Pascal JAUMARD

Délibération
N°2026-05-01
Objet :

**RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITES
DU SIVU
Enfance/Jeunesse
Exercice 2025**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 JUIN 2026

N°2026-05-02

Nombre de Conseillers

en Exercice 15

Présents 14

Votants 15

Vote

Pour 15

Contre 0

Abstention 0

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Pascal JAUMARD, Maire.

Date de convocation : 26 mai 2026

Présents : M. JAUMARD, Mmes CORBIAT, BLANCHARD, BARRITEAU, BELY,
TAMISIER, VERRIERE, Mrs LAQUEUE, TRZASKUS, GUITTON, ROSSIGNOL,
CHABAUD, MARTY, ROUGIER.

Absent : Mme BRISARD Elodie

Pouvoir : Mme BRISARD Elodie donné à M. JAUMARD.

Secrétaire de séance : Sandrine BLANCHARD

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu, à l'issue des
élections communautaires du 23 avril 2026 et, conformément au 1 de
l'article 1650 A du Code Général des Impôts (CGI), de procéder à la
constitution d'une nouvelle commission intercommunale des impôts
directs de GrandAngoulême.

La commune de Touvre doit proposer **deux commissaires** :
Un titulaire et un suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, PROPOSE les
commissaires suivants :

Titulaire : Monsieur Pascal JAUMARD

Suppléant : Madame Marie-Ange CORBIAT

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 2 juin 2026.

Le Maire, Pascal JAUMARD



Délibération
N°2026-05-02

Objet :

**CIID
GrandAngoulême**

**Désignation
des commissaires :**

Titulaire et suppléant



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 JUIN 2026

N°2026-05-03

Nombre de Conseillers	
en Exercice	15
Présents	14
Votants	15

Vote	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Délibération
N°2026-05-03
Objet :

Extension du dispositif « Argent de poche » aux grandes vacances scolaires

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Pascal JAUMARD, Maire.

Date de convocation : 26 mai 2026

Présents : M. JAUMARD, Mmes CORBIAT, BLANCHARD, BARRITEAU, BELY,
TAMISIER, VERRIERE, Mrs LAQUEUE, TRZASKUS, GUITTON, ROSSIGNOL,
CHABAUD, MARTY, ROUGIER.

Absent : Mme BRISARD Elodie

Pouvoir : Mme BRISARD Elodie donné à M. JAUMARD.

Secrétaire de séance : Sandrine BLANCHARD

Vu la délibération du Conseil Municipal N°2025-08-05 du 16/09/2025 portant
création du dispositif « Argent de poche » ;

Considérant le succès rencontré par ce dispositif auprès des jeunes Tolvériens ;

Pour rappel :

Dispositif destiné aux jeunes Tolvériens de 15 à 17 ans.
Engagement du jeune pour 5 missions consécutives sur les vacances scolaires.
Chaque mission a une durée d'une 1/2 journée de 4 heures.
12 jeunes au maximum par an pourront s'engager auprès de la commune.

Vacances concernées : février, avril, octobre, 2 semaines en juillet et 2
semaines en Aout.

Indemnisation par gratification (imputée au compte 6413) est fixée à **20 € par ½
journée effectuée, soit pour les 5 missions : 100 €.**

Signature d'un contrat entre le jeune et la commune, autorisation parentale
demandée.

Encadrement assuré par des agents référents en fonction de chaque mission.
Seront prioritaires les jeunes qui n'ont pas encore participé au dispositif, sur
dossier complet qui sera traité par ordre d'arrivée.

Les missions susceptibles d'être confiées aux jeunes peuvent être :

- Aide à l'entretien des espaces verts
- Petits travaux d'entretien, de peinture sur les bâtiments communaux
- Nettoyage des écoles, de locaux, structures de jeux
- Etc...

Il est proposé d'étendre le dispositif « Argent de poche » aux grandes vacances
scolaires à compter de l'été 2026.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'extension du dispositif «
Argent de poche » sur la commune selon les modalités présentées et d'autoriser
Monsieur Le Maire à signer tout document et à prendre toute décision
intervenant en application de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le

ID : 016-211603857-20260602-202605003-DE



Le Conseil Municipal, après étude et en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité

- D'étendre le dispositif « Argent de poche » aux grandes vacances scolaires à compter de l'été 2026 ;
- De préciser que les autres dispositions prévues dans la délibération initiale demeurent inchangées ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette extension

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 2 juin 2026
Le Maire, Pascal JAUMARD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 JUIN 2026

N°2026-05-04

Nombre de Conseillers

en Exercice 15

Présents 14

Votants 15

Vote

Pour 15

Contre 0

Abstention 0

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal
JAUMARD, Maire.

Date de convocation : 26 mai 2026

Présents : M. JAUMARD, Mmes CORBIAT, BLANCHARD, BARRITEAU, BELY,
TAMISIER, VERRIERE, Mrs LAQUEUE, TRZASKUS, GUITTON, ROSSIGNOL,
CHABAUD, MARTY, ROUGIER.

Absent : Mme BRISARD Elodie

Pouvoir : Mme BRISARD Elodie donné à M. JAUMARD.

Secrétaire de séance : Sandrine BLANCHARD

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2026-02-06 du 20/03/2026 portant création et composition
des commissions communales ;

Considérant la nécessité de modifier la composition des commissions
communales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE :

Article 1 -La présente délibération ANNULE ET REMPLACE la délibération n°
2026-02-06 du 20/03/2026 relative à la composition des commissions
communales.

Article 2 -Les commissions communales sont désormais composées comme
suit :

- URBANISME, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Président : Maire
Marie-Ange CORBIAT
Jacques LAQUEUE
Laurent CHABAUD
Michel ROSSIGNOL
Jacques TRZASKUS
Christophe ROUGIER

- TRAVAUX, SECURITE, VOIRIE, RESEAUX, BATIMENTS

Président : Maire
Marie-Ange CORBIAT
Jacques TRZASKUS
Jacques LAQUEUE
Laurent CHABAUD
Pierre-Marie GUITTON
Michel ROSSIGNOL
Elodie BRISARD
Benoît MARTY
Marie-George VERRIERE
Claudine TAMISIER



Délibération N°2026-05-04

Objet :

**Modification de la
composition des
commissions
communales**

**ANNULE ET
REPLACE**

**La délibération
N°2026-02-06 du 20
mars 2026.**

- FINANCES

Président : Maire
 Marie-Ange CORBIAT
 Jacques LAQUEUE
 Sandrine BLANCHARD
 Jacques TRZASKUS
 Valérie BARRITEAU
 Benoît MARTY
 Pierre-Marie GUITTON

- COMMUNICATION, CULTURE, ASSOCIATIONS, ANIMATION

Président : Maire
 Marie-Ange CORBIAT
 Sandrine BLANCHARD
 Valérie BARRITEAU
 Claudine TAMISIER
 Jeannine BELY
 Pierre-Marie GUITTON
 Elodie BRISARD
 Marie-George VERRIERE
 Laurent CHABAUD

- PETITE ENFANCE, JEUNESSE COMMUNALE, AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, SIVU :

Président : Maire
 Marie-Ange CORBIAT
 Sandrine BLANCHARD
 Valérie BARRITEAU
 Elodie BRISARD
 Jeanine BELY
 Christoph ROUGIER

Chaque commission a élu son vice-président au sein même de ses membres.

Il a ensuite été procédé à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des membres titulaires et suppléants de la COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Ont été élus et désignés à l'unanimité, après en avoir délibéré :

Président : Maire

Titulaires	Suppléants
Marie-Ange CORBIAT	Pierre-Marie GUITTON
Jacques LAQUEUE	Michel ROSSIGNOL
Jacques TRZASKUS	Elodie BRISARD

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 2 juin 2026.

Le Maire, Pascal JAUMARD

